

École élémentaire de BARBY

Procès verbal du conseil d'école du 8 février 2018

Présents :

Enseignants : Mmes Barth, Lodieu, Boni, Charlaix, Millet, Jolens, Valois, M. Lhermey, Lannoy, Godino, Creugny

Stagiaire : Melle Curtelin

Représentants des parents : Mmes Gasparin, Delivet, Achaoui, De Gabai, Liothaud, Bourbon, Spath, Samson, Biau, Molinaro, Bucco, Toinet, M. Pasquier et Gagnière

Représentants de la municipalité : Mme Simon, M. Fantin.

1- Sécurité dans l'école PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et exercice évacuation incendie :

L'exercice PPMS s'est déroulé mercredi 7/02. Les élèves et les personnels étaient prévenus de la tenue de cet exercice. Il s'agissait d'un exercice de confinement pour se protéger d'une tempête. Au signal d'alerte tous les élèves devaient se réunir dans les halls des deux bâtiments, collés contre les murs, calmement. Chaque personnel devait effectuer ses missions. Nous avons observé une absence de panique de la part des élèves.

Des améliorations sont à prévoir : le signal d'alerte (voix) ne provoque pas la réaction des usagers. Il serait nécessaire de prévoir une sonnerie avant le message vocal et augmenter son volume. Cet exercice nous a également permis de redéfinir les emplacements destinés aux différentes classes dans le hall, la mise à jour des listes, la mise en place d'une fiche récapitulative des missions des personnels.

Sonnerie « attentat » : à la suite de cet exercice, nous avons testé une nouvelle fois les boutons pour l'alerte « attentat ». Il s'est avéré que la sonnerie ne s'est pas déclenchée. Après avoir fait le tour des classes, un bouton était enfoncé dans une autre salle ce qui engendre le blocage du système. Il serait donc nécessaire de revoir l'installation pour améliorer ce système.

L'exercice incendie s'est déroulé ce jeudi 8/02 à 9h50. Les personnels étaient prévenus de la tenue de l'exercice mais pas les élèves. Les deux bâtiments ont été évacués en 50 secondes dans les deux cours de l'école.

2- Projet d'école :

Un nouveau projet d'école est en cours d'élaboration et durera trois ans.

Les axes prioritaires de travail retenus sont : amélioration de la lecture, le calcul mental, la mise en place de l'APS (Apprendre à Porter Secours) dans l'école et des parcours éducatifs (parcours santé, parcours citoyen, parcours artistique et culturel), l'inclusion des élèves de l'ULIS et l'organisation des APC en commun.

Sont également privilégiés : la liaison école-famille par le biais de la classe découverte, la liaison GS/CP, la liaison école-collège.

Notre projet d'école a été lu par l'équipe de circonscription, nous avons fait quelques modifications et nous attendons actuellement un dernier retour.

3- Présentation des projets, classe découverte :

Cinéma : tous les élèves de l'école sont allés au cinéma de Challes-les-Eaux vendredi 22 décembre pour regarder le dessin animé « Ferdinand ». Coût de la sortie 540€ financé par la coopérative scolaire.

Civibus : les élèves de CM2 ont participé au mois de novembre à une animation conduite par la STAC « Civibus ». Les élèves ont pris connaissance du réseau (lecture des fiches horaires et du plan de réseau), ont débattu autour des comportements à adopter à l'extérieur et à l'intérieur des bus (ex : laisser les places assises aux personnes à mobilité réduite à l'arrêt et dans les bus), ont lu le règlement à l'intérieur et les sanctions encourues en cas de mauvais comportements, la sécurité dans les bus (évacuation d'urgence, vidéosurveillance...). Ce temps de découverte et d'échange s'est très bien déroulé.

La piscine : les élèves de CP ont participé à 11 séances de piscine entre le 9 janvier et le 1^{er} février. Le cycle s'est très bien déroulé et nous remercions tous les parents qui ont pu nous accompagner pour nous aider. Les élèves ont rapidement progressé. Ils ont appris à entrer dans l'eau de différentes manières, à se déplacer sur plusieurs mètres, à s'immerger, à flotter pour atteindre chacun un niveau de nage à la fin du cycle (crabe, crevette, têtard, grenouille...). Les livrets de nage seront transmis prochainement par les maîtres-nageurs à l'école. Coût du cycle environ 1000€ (entrées piscine et bus).

Cycle escalade : les élèves des classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 ont participé à un cycle escalade de 6 séances dans le gymnase de l'école animé par Fabrice (conseiller pédagogique). Ils ont appris à s'engager sans appréhension pour se déplacer sur un parcours horizontal en bloc d'escalade par l'intermédiaire de parcours, de jeux. La moitié des élèves pratiquaient l'escalade pendant que le reste de la classe faisait de la lutte avec l'enseignant.

Sortie raquette : les élèves de la classe de CE1/CE2 se rendront à la journée à Saint François de Sales le lundi 5 mars pour une sortie raquette. Encadrement par Dominique PETELOT. Découverte de la faune et de la flore.

Liaison GS/CP : les élèves de GS viendront à l'école vendredi 2 mars pour une rencontre avec les CP autour des crêpes. Il s'agira du 100^{ème} jour d'école depuis la rentrée, l'occasion de se lancer un défi pour confectionner 100 crêpes ! et également pour confectionner des masques.
Un deuxième temps d'échange aura lieu le vendredi 30 mars autour de la lecture et des mathématiques. Enfin la chasse aux trésors sera organisée les vendredis 22 et 29 juin.

Liaison CM2/6^{ème} : les élèves se rendront au collège au mois de juin dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}. Les modalités restent à définir.

Journée secourisme encadrée par le SMUR : 28 juin

Classe de découverte, la période gallo-romaine : toutes les classes de l'école participent à ce projet. Actuellement les familles ont fait trois versements de 30€ à l'école.

Les Olympiades : nous organiserons des Olympiades le jeudi 5 juillet. Cette journée sera l'aboutissement de notre projet sur l'Antiquité et l'occasion de partager un goûter tous ensemble pour clôturer l'année 2017/2018.

4- Rythmes scolaires :

Cette année les écoles doivent s'exprimer pour ou contre le maintien de la semaine à 4,5 jours.

Depuis le mois de septembre les différents acteurs de l'école ont pu se rencontrer à plusieurs reprises autour de ce sujet (enseignants, mairie, parents et autres partenaires) : conférence de Mme Leconte à Barby, rencontre le 1^{er} décembre avec pour objectif de trouver un accord pour le fonctionnement des rythmes scolaires à la rentrée 2018/2019, nouvelle rencontre en janvier. Deux choix ont été retenus : le retour à 4 jours ou alors 5 matinées et 3 après-midis.

Le vote se fera à bulletin secret.

Modalités : 7 parents à voter, 11 enseignants à voter, 2 représentants de la mairie

Les acteurs se retrouveront pour travailler ensemble sur les horaires et le périscolaire quel que soit le résultat.

Les résultats sont : semaine à 4 jours :10 voix ; 5 matinées et 3 après-midis :9 voix ; vote blanc :1 voix

Les votes du conseil d'école et du conseil municipal seront transmis au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) qui décidera des rythmes scolaires pour la rentrée.

5- Questions diverses :

- *Inscriptions pour les futurs élèves de l'école* : l'inscription des futurs élèves se fera en mairie du 1^{er} mars au 23 mars. Dans un second temps une visite des locaux aura lieu dans le courant du mois de juin.
La visite pour les futurs CP se fera en juin selon plusieurs dates.
- *Futurs 6^{ème}* : Les inscriptions débutent généralement fin mars, début avril par la transmission de deux fiches de liaison. Les résultats d'affectation sont connus mi-juin.
- *LSU : Livret Scolaire Unique (du CP à la 3^{ème})* : des critiques ressortent au niveau de la vision beaucoup trop globale que donne le LSU, livret trop dévalorisant car il n'y a pas de mise en avant de points positifs et de réussites de l'élève.

- *Lors de la réunion de présentation et d'information sur la classe découverte prévue en mai prochain, il avait été précisé qu'une aide serait apportée aux familles ayant un bas QF ainsi qu'aux familles dont une fratrie serait concernée par ce voyage. Or nous avons appris que l'aide destinée aux fratries ne concernerait plus que les familles dont le QF est inférieur à 1000. Nous nous étonnons donc de cette décision, qui, à notre sens, ne relève pas d'une démarche d'équité. L'annonce de cette aide, lors de la réunion d'informations, qui, nous le rappelons, a eu lieu avant l'inscription de nos enfants à ce voyage, a fortement motivé notre décision. Pouvez-vous nous communiquer de quelle manière a été réalisé cet arbitrage et sur quels éléments factuels ?*

Tous les élèves de l'école ont pu bénéficier, à ce jour, grâce aux crédits « mairie », de la subvention de la mairie de 1350€, aux différentes actions réalisées par l'école (grille de tombola) et par le Trésor des écoles (association de parents d'élèves ; marché de Noël, vente de sapins, commande de chocolats de Noël, braderie par l'école) d'une déduction de 100€ sur le voyage. Nous remercions le Trésor des écoles pour l'ensemble des actions menées et pour leurs dons.

Pour les familles qui ont un quotient familial inférieur à 535€, une aide des PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) a été versée en fonction du quotient familial, au total 573€ pour les élèves concernés.

Pour les familles qui ont un quotient familial inférieur à 1000€, l'autre moitié de la subvention mairie soit 1350€ et l'argent récolté par la vente des encarts publicitaires 2250€ a été attribuée en fonction des quotients familiaux (environ 55 enfants sont concernés). Des tranches ont été définies : entre 100€ et 200€, 200€ et 300€, 300€ et 400€... et l'aide attribuée de façon dégressive.

Il avait été annoncé que cette aide serait attribuée en fonction de quotient familial mais il a également été dit à plusieurs reprises qu'aucun enfant ne serait écarté du voyage pour des raisons financières et que nous étions disponibles pour discuter de toutes les difficultés. Il suffit donc de se rapprocher de l'équipe enseignante.

- *Portail famille : 70% des familles ont réservé, cela marche au-delà des espérances de la mairie.*
- *Réservations pour la cantine : en effet, les réservations doivent se faire obligatoirement le jeudi avant 9h pour la semaine suivante. Existe-t-il des exceptions en cas d'urgence ?*
Bien sûr comme quand il y a une modification : si ajout ou annulation on peut appeler la veille avant 9h sur le téléphone de Sophie, cela doit rester exceptionnel.
- *La mairie annonce les budgets prévisionnels (votés en mars) pour l'année 2018/2019 :*
Crédit activités : 9900€ : 7200€ (crédit activités élèves) + 2700€ (crédit classe découverte)
Crédit fournitures : 6435€ : 39€/élève et doublé pour les élèves de l'ULIS
Crédit investissement : 3000 €
- *Date de l'inauguration du nom de l'école « Ecole Simone Veil » :*
3 dates sont proposées : un courrier a été envoyé à aux fils de Simone : vendredis 15, 22 et 29 juin. La mairie voulait faire une petite fête d'inauguration de 15 à 16 h pour que les enfants soient là. Il faudra attendre la fin des cours car course d'orientation avec GS prévue ce jour-là.
- *Question sur les Olympiades : remise des prix en fin de journée, les parents d'élèves voudraient prolonger cette journée. Les parents peuvent s'associer à cette manifestation et la prolonger.*

Date du prochain conseil d'école : mardi 12 juin à 18h

Fin de la séance : 21h 15